



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le .../09/2021

L'ENTREPRISE CLARINS ETUDIE L'IMPLANTATION D'UN SITE DE PRODUCTION A SAINT QUENTIN DANS LES HAUTS-DE - FRANCE

Le groupe Clarins annonce ce jour étudier la construction d'un site de production à Saint-Quentin. Le projet, qui représente à terme un investissement de plus de 100 M€, était en concurrence avec de nombreux sites en France.

Un second site de production en France

Leader Européen dans son domaine, le groupe Clarins qui dispose déjà d'un site de production à Pontoise (95) et d'une base logistique près d'Amiens (à Glisy - 80), souhaite se doter d'un second site de production en France. Pour ce faire, la société a recherché un terrain clé en main de 10 hectares permettant la construction d'un bâtiment pouvant atteindre 40 000 m². Au terme d'un processus de sélection très rigoureux, la proposition de la Communauté d'Agglomération du Saint — Quentinois, pour un terrain viabilisé de 10 hectares situé sur le Parc des Autoroutes, a été choisie par le groupe.

Un processus de décision rapide

En novembre 2020, Nord France Invest (agence de promotion économique de la Région Hauts-de-France) identifie le projet via le cabinet de conseil en immobilier JLL chargé de l'étude de localisation. Après réception du cahier des charges et consultation de ses partenaires territoriaux, Nord France Invest propose plusieurs sites en région dont le Parc des Autoroutes à Saint-Quentin.

Après analyse de 123 sites en France, une première visite est organisée à Saint-Quentin en janvier 2021 puis une seconde en mars. A l'issue de plusieurs mois d'échanges et de réunions techniques, Clarins annonce aujourd'hui porter son choix sur Saint-Quentin et les Hauts-de-France pour cette nouvelle usine.

Les atouts des Hauts-de-France dans ce projet

Outre les points forts ayant retenu l'attention du groupe Clarins dans sa prise de décision (disponibilité de la main d'œuvre, présence d'un écosystème de sous-traitants dans le secteur de la cosmétique, proximité de son site logistique d'Amiens), le groupe a été convaincu par la mobilisation collective des acteurs publics (services de l'Etat, de la Région et de l'agglomération de Saint-Quentin) matérialisée par le dispositif du Contrat d'Implantation proposé pour faciliter le déploiement du projet dans les meilleures conditions.

Pour Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, « cette décision de Clarins est une excellente nouvelle pour le territoire et les emplois des Hauts-de-France. Nous sommes ravis que, dans la continuité de leur site de Glisy près d'Amiens, Clarins choisisse une nouvelle fois notre région pour s'y développer. Avec cette nouvelle implantation, nous confirmons notre engagement proactif en faveur des implantations et du développement de nouveaux projets. »

Pour Frédérique Macarez, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la venue de Clarins sur le territoire enverra un formidable message d'espoir. « Espoir pour l'emploi, espoir pour nos habitants, pour l'avenir du Saint-Quentinois. Je suis très reconnaissante au groupe Clarins de sa confiance!

Je suis ravie de cette perspective d'accueillir une industrie moderne et à la pointe de la technologie qui va créer des emplois pour les habitants. Cette belle signature traduit la dynamique économique du territoire et sa capacité à accueillir des projets industriels de grande ampleur avec des infrastructures adaptées sur le Parc des Autoroutes, un réseau de sous-traitants dense, des filières de formations ad hoc et une main-d'œuvre disponible.

La collectivité et ses partenaires continueront d'accompagner le groupe CLARINS pour faciliter la concrétisation de ce beau projet dans les meilleures conditions. »

Contacts presse:

Région Hauts-de-France : Service Presse - Peggy Collette-El Hamdi – peggy.collette@hautsdefrance.fr 03 74 27 48 38

Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois : Aurélie Moreau - aurelie.moreau@casq.fr 03 23 63 68 41